

LE CAUCUS LIBERAL

LES MINISTERIELS TIENDRONT TÊTE A L'OPPOSITION JUSQU'A LA FIN.

Effets déplorables qu'aura l'obstruction sur les affaires publiques.

Ottawa, 27. (Correspondance spéciale). — Les députés libéraux, réunis en caucus, ce matin, ont promptement décidé d'accepter le défi de l'opposition de combattre jusqu'au bout pour la réciprocité. Et l'opposition générale a été que ce n'est pas les libéraux qui auront la plus mauvaise issue.

Si l'obstruction que l'opposition a défrayée dans son caucus d'hier se continue et si elle n'a pas de subsides de votes pour l'administration après le mois de juin, il n'y aura plus qu'une issue possible : l'appel au peuple. Si l'opposition veut prendre sur ses épaules la responsabilité de priver peut-être deux millions d'électeurs de leur représentation normale au prochain parlement en empêchant la redistribution électorale après le recensement, le blâme reposera sur les obstructionnistes et le gouvernement est prêt à accepter le verdict du peuple d'après les circonstances.

Les membres libéraux du parlement ont déclaré qu'ils ne voulaient pas permettre au député de la minorité de dicter au gouvernement sa politique. Il n'y a pas de question de compromis sur la réciprocité en autant que le gouvernement est concerné.

Les libéraux disent qu'ils sont capables de supporter une épreuve d'endurance aussi bien que les oppositionnistes et de plus ils croient que la grande majorité de l'électorat est derrière eux.

L'un des premiers résultats de l'obstruction de l'opposition sera d'empêcher Sir Wilfrid Laurier d'assister au couronnement et à la conférence impériale. Si les conditions ne sont pas réglées mieux qu'à présent, surtout la réciprocité, le premier ministre ne quittera certainement pas Ottawa. Il est même probable que les autres ministres ne pourront s'absenter et si le Canada n'est pas représenté à la conférence et au couronnement, ce sera dû à l'obstruction de la loyale Opposition de Sa Majesté. On a annoncé, ce matin, qu'aucun des députés libéraux qui devaient se rendre à Londres pour le couronnement ne partirait si le parlement est encore en session au mois de juin.

Il est à remarquer qu'au moins cinq membres de l'opposition se sont déclarés contre l'obstruction qui peut amener une élection générale. Le parti n'est pas uni, sur la question, et il est probable qu'au long cours, un bon nombre de conservateurs se prononceront pour une politique plus modérée. Les trois motifs principaux qui poussent l'opposition à prendre des mesures extrêmes sont ceux-ci : d'abord, un fonds de campagne plus considérable, provenant de l'argent fourni par les intérêts privés opposés à la réciprocité. En second lieu, on croit que lorsque la réciprocité aura fonctionné pendant un an, les résultats justifieront la politique du gouvernement et annuleront les arguments apportés contre elle. En troisième lieu, on craint que le gouvernement ne gagne quelques sièges de plus par la redistribution et que l'ouest surtout élise plusieurs nouveaux députés dont la réaction serait douteuse l'année prochaine pourraient se faire réélire, cette année.

On suppose aussi que pour éviter de prendre la responsabilité de priver des centaines de mille électeurs de leurs droits, l'opposition se déclarera prête à voter les subsides et à expédier les affaires du gouvernement pourvu que la réciprocité soit mise de côté, une autre session serait convoquée à bonne heure l'automne prochain et à cette session on voterait le bill de redistribution, puis en novembre, après que les subsides auront été votés, on ferait un appel au peuple sur la question de la réciprocité. Cela équivaudrait à ce que le gouvernement se laisse diriger par la minorité.

Il est aussi fort possible que l'on permette le vote de certains subsides pour ne pas avoir l'air de faire de l'obstruction, mais l'intention de l'opposition est bien de pousser le gouvernement à bout pour lui faire abandonner la réciprocité ou dissoudre le parlement.

Mme SEMBRICH VICTIME

D'UN ACCIDENT

Berlin, 27. — On a reçu la nouvelle ici que Mme Sembrich s'est blessée hier au cours d'une visite qu'elle faisait en compagnie de son mari aux ruines de Pompéi.

La célèbre cantatrice, qui est atteinte de myopie, en tombant s'est fait mal au bras droit. On ne sait pas encore si elle se l'est cassé.

Elle a été transportée à son hôtel à Pompéi.

Mme Sembrich, qui voyage avec son mari, était en Italie depuis trois semaines.

L'eau de Table Française NATURELLE
CHATELAIN
Perrier
Le Champagne des Eaux de Table
1888-Peuri

QUATRE TUES A SAND POINT

UN TERRIBLE EXPLOSION SE PRODUIT DANS UNE POUDRIERE.

On croit qu'elle est due à l'inflammation des gaz.

Sand Point, Ont., 27. — Une terrible explosion s'est produite à la poudrière de la Dominion Explosive Co. Quatre hommes ont été tués instantanément. Les pertes matérielles sont d'environ \$700. L'explosion s'est produite à 1.20 cet après-midi. On l'attribue à l'inflammation d'une certaine quantité de gaz qui se trouvait dans l'édifice. Une enquête sera ouverte demain matin par le coroner Armstrong, d'Arnprior, pour essayer de fixer les responsabilités. Les morts sont :

Dominic Bennett, Westport, 32 ans.
William Brooks, Sand Point, 27 ans.
Joseph Mills, Poplar, North London, Angleterre.

Horace McMullan, Ottawa, 29 ans.
L'explosion s'est produite de la manière la plus soudaine. La bâtisse du séchage a été complètement détruite. William Brooks et Bennett se trouvaient à l'intérieur et les autres sur la plateforme. Les corps de Bennett et de Mills ont été réduits en atomes et on n'en a encore rien retrouvé, ce soir. Les cadavres de Brooks et McMullan ont été retrouvés, mais ils sont horriblement mutilés. Personne d'autre n'a été blessé.

La salle du nitrate, la glacière et le magasin ont aussi été endommagés.

UN EDIFICE DE 55 ETAGES

Le roi des gratte-ciel sera érigé à New-York.

New York, 27. — Quand on est trop à l'étroit à la surface du sol, il faut bien s'élever dans les airs : c'est ce que pensent les membres de la Broadway-Park Place Company et la firme qui veut ériger un gratte-ciel de 55 étages, le plus haut bâtiment du monde. L'énorme bâtiment qui s'élèvera en 1912 au coin de Park Place et de Broadway, tout près du Post Office, aura 550 pieds de hauteur, soit 50 pieds de plus que le Metropolitan Tower qui en a 500 et 140 environ de plus que le Singer Building, qui en a 612.

De même que les deux que nous venons de citer, le Woolworth Building comprendra une masse de trente étages s'élevant sur une base en forme de trapèze et une tour de vingt-cinq étages, soit en tout cinquante-cinq étages.

Le nouveau bâtiment sera muni de seize ascenseurs dont six iront jusqu'au treizième étage, six s'élèveront jusqu'au quarante-unième étage, tandis que les quatre autres atteindront le cinquante-cinquième étage.

Au sommet de la tour sera installée une sorte de phare visible à plusieurs milles de distance.

LES MANUSCRITS

D'UN PHILOSOPHE

Un Américain fouille la rivière Wye pour retrouver le secret du célèbre philosophe Bacon.

Chenestown (Angleterre), 27. — Le Dr Orville W. Owen, docteur et ses aides, ont commencé aujourd'hui à midi leurs fouilles dans la bous du de la rivière Wye pour tâcher de découvrir le "Secret de Bacon".

Le docteur américain est tout à fait optimiste. Il croit que la structure en forme de bateau découverte dans la rivière est la cachette depuis si longtemps introuvable qui renferme, suppose-t-on, les manuscrits de Bacon.

Les opérations d'aujourd'hui ont été confinées à la partie enfumée par des pieux et l'on a fait une excavation d'un "coffordam".

Une couche de pierres a été enlevée et une terre argileuse mise à jour. Des pieux ont été ensuite enfoncés qui n'ont pas tardé à rencontrer une surface résistante.

"Je crois que ça promet, a dit le docteur Owen. C'est la meilleure chose que nous ayons trouvée jusqu'à présent. Ça prouve qu'il y a là une certaine plateforme sur laquelle devaient se trouver des hommes pour recevoir la vase qu'on y lançait. Pourquoi aurait-on creusé si non pour enlever des boîtes."

On ne s'attend pas à avoir d'autres détails car il faudra deux jours de travail pour enlever la surface d'argile qui recouvre la plateforme que les pieux ont rencontrée.

Les recherches du Dr Owen font l'objet d'une grande attention en Angleterre.

Le Dr Owen qui connaît à fond les œuvres shakespeariennes croit avoir trouvé le coffre secret de la cachette où se trouvent les documents qui établissent que Bacon a écrit, non seulement toutes les pièces attribuées à Shakespeare, mais aussi d'autres œuvres attribuées à divers auteurs.

La théorie de M. Owen est que Bacon n'a pas voulu en revendiquer la paternité pendant sa vie, mais qu'il voulait se la réserver longtemps après sa mort.

L'ESPAGNE ET LE MAROC

LA PRESSE ESPAGNOLE RECOMMANDE LA PRUDENCE AU GOUVERNEMENT.

Le cabinet de Madrid se trouve dans une position difficile.

Paris, 27. — La presse espagnole conseille au gouvernement de procéder avec la plus grande prudence sur la question du Maroc. Le premier ministre Canalejas et ses collègues se trouvent dans une position extrêmement difficile. L'armée n'est pas prête à se rendre au Maroc et l'opinion publique est opposée à risquer des pertes de vie et d'argent sans voir de véritables avantages à gagner.

On annonce de source non officielle que le gouvernement français considère que puisque son action est en faveur de tous les pouvoirs, tous l'approuveront, même l'Allemagne. Néanmoins, les commentaires de certains journaux allemands reproduits, ici, cause de l'inquiétude à certains Français. Toutefois les partisans de la politique du gouvernement rappellent l'entente de la France et de l'Allemagne au sujet du Maroc en 1900 donne à l'Allemagne ce que l'on considère en France la prédominance dans les intérêts commerciaux au Maroc, tandis que la France garde la prédominance dans les questions politiques.

BREMOND SERAIT CERNE

Les troupes du sultan du Maroc menacées par les rebelles.

Tanger, 27. — Des nouvelles du commandant Brémont, datées du 22 avril, disent qu'ayant reçu un pressant appel de Fez le priant de créer une diversion vers la région de Ras-el-Ma, afin de dégager la ville de Fez, où la situation est critique, ses troupes ont levé le camp et se dirigent vers Fez en disputant la route pie à pied.

Les Cherarda, bien qu'ayant perdu plus de 60 hommes il y a un jour ou deux, attaquent avec la plus grande fureur l'ordre a été donné de massacrer tous les prisonniers qui tombent entre leurs mains.

Tanger, 27. — On a reçu ici une lettre d'un sergent français, dans laquelle il dit que les troupes du sultan, commandées par le commandant Brémont, sont entourées par des tribus hostiles.

Les troupes du sultan, au moment où la lettre fut écrite, allaient se trouver à court de munitions.

Tanger, 27. — Les dernières nouvelles reçues ici, concernant la situation à Fez, disent que le commandant Brémont, qui marche sur la ville à la tête des troupes du sultan, est à présent dans une situation critique.

Il est à court de munitions et complètement encerclé par les tribus Cherarda, qui l'ont d'être découragés, ont repris les positions d'où elles avaient été délogées il y a quelques jours.

Par malchance, le capitaine Boisset, qui avait été envoyé au secours du commandant Brémont, ayant appris que ce dernier profitait de la situation à Fez, leva le camp et marcha sur Fez, jugeant qu'il ne serait d'aucune utilité au commandant Brémont et regagna Alcazar.

Les tribus Chahar qui suivent son mouvement, considérant le départ de la colonne comme une défaite, ont décidé de se joindre aux tribus révoltées.

Berlin, 27. — Le gouvernement allemand ne semble pas affecté par les flammes antifranchaises que poussent la presse allemande. Rien ne sera tenu au sujet de la situation au Maroc tant qu'aucune atteinte ne sera portée au traité d'Algésiras.

Jusqu'à présent la France a tenu l'Allemagne aussi bien que les autres puissances au courant de ses intentions.

DERNIERE HEURE.

Tanger, 27. — La rumeur circule, ici, que le capitaine Brémont, qui commande la colonne de secours marchant sur Fez a été tué. On n'a pu cependant confirmer la nouvelle.

UN MILLION ET DEMI POUR DEUX TITIENS

Londres, 27. — Deux portraits célèbres du Titien, l'un représentant Philippe II d'Espagne, et l'autre François Ier, roi de France, ont été achetés en Allemagne par un marchand de tableaux londonien.

Cette nouvelle, dit le "Times", sera reçue en Allemagne avec consternation, quand on saura que depuis un quart de siècle on croyait les voir un jour faire partie de la collection du musée Kaiser-Friedrich.

Les deux portraits avaient fait partie pendant un temps immémorial de la collection Gustiniani de Padoue, jusqu'au moment où, sur la proposition du docteur Bode, il y a trente ans, M. Franz von Lenbach peintre à Munich, les acheta.

C'est sa femme qui vient de les vendre pour la somme \$1,500,000.

Le portrait de Philippe II est de la plus haute importance artistique et historique.

Le roi avait posé en 1550 pour ce

BANQUET DE LA PRESSE

LA PRESSE ASSOCIEE DONNE SON BANQUET ANNUEL A NEW-YORK, HIER.

Discours du président Taft ; il parle de la réciprocité.

New York, 27. — Parlant, ce soir au banquet annuel de l'Associated Press et de l'American Newspaper Publishers' Association, M. J. F. Mackay, président de la Canadian Press Limited, de Toronto a offert les hommages de cette corporation, branche canadienne de l'Associated Press. Les journalistes d'Amérique, dit-il, ont montré la voie aux politiciens des deux pays sur les questions des alliances de paix. La Presse Associée et la Presse Canadienne ont, durant l'année dernière, réussi à effectuer et à exploiter un arrangement réciprocité dans la question des nouvelles qui a été extrêmement satisfaisant aux deux partis et aucun des partis ne lui a reproché d'avoir été traitée à sa mission.

M. B. Northrup, C.R., M.P., a parlé de la puissance de la presse, de ses responsabilités et sur la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Il a dit que si le Parlement canadien rejetait le traité que l'administration canadienne cherche à faire adopter, cela ne voudrait pas dire que le parlement refuse de resserrer les relations commerciales entre les deux pays, car la question serait soumise au peuple dans une élection générale.

Le président Taft commence son discours en disant qu'il ne veut pas faire de remarques sur la presse du pays. Il n'a pas de griefs contre elle et, que les commentaires qu'elle fait de ses actes soient favorables ou adverses, justes ou injustes, ils passent avec les autres embarras quotidiens de la vie publique.

Il dit ensuite que le travail pour le traité d'arbitrage avec les Etats-Unis fait son chemin.

La réciprocité avec le Canada favorisera la paix internationale. Sur le sujet fécond de la réciprocité, le président dit qu'il a offert le libre-échange sur toute la ligne aux commissaires canadiens, mais que ceux-ci n'ont pas cru devoir aller si loin. Il voit dans leur refus un argument contre la "Free List" proposée par les démocrates. Cette proposition, dit-il, ne peut servir que pour des propos politiques et ne sera d'aucun avantage réel. De plus les nations favorisées seraient susceptibles de bénéficier de cette réduction de tarif.

M. Taft nie ensuite que l'entente de réciprocité soit préjudiciable à une classe particulière des Etats-Unis. Elle ne peut nuire au fermier.

Le président parle encore longuement des avantages du traité de réciprocité pour les Etats-Unis. Il aura pour effet de raffermir les prix du marché, il donnera aux Etats-Unis l'occasion d'augmenter leur provision de ressources naturelles. Il fait ensuite l'éloge des conditions naturelles du Canada, parle en termes flatteurs du peuple canadien qu'il appelle encore une fois son bon voisin. Il dit que le traité augmentera le commerce des deux pays. Les commentaires sur l'annexion sont ridicules. Chacun sait que le Canada est grand et fort, qu'il a besoin d'éprouver ses muscles et qu'il est prêt à entrer en lice avec le pays avec lequel il veut concourir. Les Etats-Unis ont autant de territoire qu'ils peuvent en administrer et c'est une force que de dire que la base du traité de réciprocité c'est l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Après avoir exprimé sa satisfaction de la manière que les congrès démocratiques ont voté la réciprocité, il formule l'espoir que le sénat ne ferait autant et termine en disant :

"J'ai dit que c'était un moment critique pour la solution de la réciprocité. C'est un moment critique parce que si l'on ne se décide pas en faveur de l'entente tarifaire, il est probable que nous n'aurons plus jamais l'occasion de la faire. Les forces qui sont à l'œuvre en Angleterre et au Canada pour séparer par une muraille chinoise le Canada des Etats-Unis et pour en faire une partie de la bande commerciale impériale qui partira d'Angleterre pour faire le tour du monde et revenir en Angleterre par un système de tarifs préférentiels recevra une impulsion par l'échec de ce traité, et si nous voulons avoir la réciprocité avec tous les avantages que j'ai décrits et que je pense sincèrement devoir suivre son adoption, nous devons la prendre immédiatement ou la laisser aller pour toujours."

EN FAVEUR DE LA RECIPROCITE

Charlottetown, 27. — Après une session de sept semaines, la législature de l'Île de Prince-Edouard a été prorogée aujourd'hui. Les points importants ont été la résolution quant à la représentation fédérale de l'Île au Parlement canadien et celle qui regarde le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada.

La législature a demandé au gouvernement fédéral de faire un amendement à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, pour ramener la représentation des Provinces Maritimes à leur ancien nombre.

On a aussi approuvé le traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada, et on a promis tout le support possible à cette question.

LA VOIX DE SON TITRE

Complet avec 30 Régistres

Vous pouvez acheter ce splendide Victor I complet avec 30 régistres (15 à double face) pour \$14.50 seulement. Cet instrument qui reproduit les voix des plus grands chanteurs avec une si fidèle exactitude que les personnes croient avoir entendu l'artiste chanter lui-même. Nous serons enchantés de vous le montrer que vous désirez entendre parmi les 5,000 à notre disposition, à chacun de nos magasins, sans aucune obligation de votre part.

CONDITIONS FACILES SUR DEMANDE.

SOYEZ SURS D'ENTENDRE LE VICTROLA

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. LIMITED

415 rue Ste-Catherine-Ouest.
488 rue Ste-Catherine-Est.

21-1-P

LA GREVE DES
CONSTRUCTEURS

S'étendrait à toute la province d'Ontario.

Toronto, 27. — Un événement sérieux pour le commerce de la construction vient de se produire et promet d'avoir des complications si les choses ne s'arrangent pas immédiatement.

Le trouble a été causé par une demande d'augmentation de 5 centimes par heure d'ouvrage, par les hommes engagés dans la construction en fer, demande qui a été refusée par l'Association des Employeurs.

Les hommes actuellement gagnent 35 centimes, et les employeurs considèrent de nouveau la question, sinon, la grève sera déclarée le premier mai. Ceci a été décidé à une réunion des hommes, tenue hier soir.

Si les employeurs refusent l'augmentation, les hommes se mettront en grève lundi, et ceci comprendra tous ceux qui sont employés dans la construction en fer, de toute sorte, dans la province, sous la juridiction de l'Union locale. Plus de deux cents hommes répondront à cet ordre dans la ville.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

LA VOIX DE SON TITRE

Complet avec 30 Régistres

Vous pouvez acheter ce splendide Victor I complet avec 30 régistres (15 à double face) pour \$14.50 seulement. Cet instrument qui reproduit les voix des plus grands chanteurs avec une si fidèle exactitude que les personnes croient avoir entendu l'artiste chanter lui-même. Nous serons enchantés de vous le montrer que vous désirez entendre parmi les 5,000 à notre disposition, à chacun de nos magasins, sans aucune obligation de votre part.

CONDITIONS FACILES SUR DEMANDE.

SOYEZ SURS D'ENTENDRE LE VICTROLA

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. LIMITED

415 rue Ste-Catherine-Ouest.
488 rue Ste-Catherine-Est.

21-1-P

LA GREVE DES
CONSTRUCTEURS

S'étendrait à toute la province d'Ontario.

Toronto, 27. — Un événement sérieux pour le commerce de la construction vient de se produire et promet d'avoir des complications si les choses ne s'arrangent pas immédiatement.

Le trouble a été causé par une demande d'augmentation de 5 centimes par heure d'ouvrage, par les hommes engagés dans la construction en fer, demande qui a été refusée par l'Association des Employeurs.

Les hommes actuellement gagnent 35 centimes, et les employeurs considèrent de nouveau la question, sinon, la grève sera déclarée le premier mai. Ceci a été décidé à une réunion des hommes, tenue hier soir.

Si les employeurs refusent l'augmentation, les hommes se mettront en grève lundi, et ceci comprendra tous ceux qui sont employés dans la construction en fer, de toute sorte, dans la province, sous la juridiction de l'Union locale. Plus de deux cents hommes répondront à cet ordre dans la ville.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d'ouvrages seront forcés de chômer.

Le résultat sera que toute construction, soit de bâtiments, de chemins de fer, de ponts, dans une bonne partie de la province, cessera et que des milliers d'ouvriers employés dans d'autres sortes d

AMUSEMENTS

LES BEACHERS SONT LA CAUSE D'UN PROCES

M. HARRY BEATTY, L'ANCIEN PROPRIETAIRE DU CLUB DE
CROSSE TORONTO, RECLAME DES DOMMAGES DE M. W. H.
MOORE, L'ACQUEREUR DE LA FRANCHISE.

Toronto, 27. — M. Harry Beatty, poursuivi ce matin M. W. H. Moore en réclamation de \$2,000 comme balance du prix de vente de la franchise du club de crosse Toronto. Dans sa déclaration, le requérant raconte que la franchise et l'actif du club Toronto furent remis à M. Moore pour la somme de \$4,000, dont \$2,000 payable comptant et la balance remboursable en parts acquittées de stock préférentiel. Ces parts devaient être remises à M. Beatty aussitôt après la sanction du transfert par la N. L. U., et pas plus tard que le 1er mai 1909. M. Moore ne s'étant pas acquitté de cette dernière partie du contrat de vente, M. Beatty refuse aujourd'hui d'accepter ces parts au pair, prétendant qu'elles ont diminué de valeur depuis le 1er mai 1909, et il demande un remboursement en espèces jusqu'à concurrence du montant de dépréciation. La cause sera plaidée le plus tôt possible. M. Moore a huit jours pour produire sa défense.

UN BON COUP D'ŒIL DANS LE MONDE DE LA GROSSE

CHARLIE QUERRIE N'EST PAS HOMME A SE DECOURAGER.—
POURQUOI NE PERMETTRAIT-ON PAS AUX CAPS DE REN-
CONTRER LES CAUGHNAWAGAS ? — LES MAPLE LEAFS
VEULENT HARRY PICKERING. — DANS LE CENTRE.

Mickey Ions et Nick Carter sont partis pour l'Ouest sans remplir les journaux de Toronto des hauts faits accomplis pendant qu'ils étaient au service des clubs de la Ville Reine. — Les Green, le frère de Bert, sera

Le marché de Vancouver a pris de la hausse depuis quelque temps. Les acheteurs de crosse y ont autant de valeur que les lots vacants faisant partie de ceux.

Les Caps ont fait le beau rêve de permettre aux Caughnawaga de rencontrer les clubs de la N.L.U. pendant la saison régulière.

Le président Murphy ne sera pas blâmé s'il permet aux Caps de se mesurer aux Indiens, mais à la condition que ces derniers deviendront possesseurs de la franchise des premiers s'ils sortent victorieux. La peur de la dé-

Barnett, Kalls, Fitzgerald, Irwin, Morrison Wright et Warwick sont candidats à des positions sur l'équipe des Beachers.

Harry Pickering a reçu une offre de 1,600 pour se joindre aux Maple Leafs.

Le président de la N. H. L.,

"Le marteau" de Barney Quinn a
rappelé Petie Green à bonne place. Sa
réponse à la sortie de Barney prouve
le vétérinaire a touché juste.

Harry O'Hara sera une nouvelle figure sur l'équipe des Capitals.

Dandeno, des Torontos, est profes-

CAMERON EST POUR LA COUPE

CONTENT DE FABRE LOCKWELL

LE COUREUR ECRIT QUE LE CANADA DOIT AU REPRESENTANT DU NATIONAL L'HONNEUR D'AVOIR ETE BIEN REPRESENTÉ DANS LA DER-
LES CLUBS JUNIORS DE QUEBEC SE REORGANISENT POUR SE DISPUTER CE MAGNIFIQUE TROPHÉE.

Boston, Mass., 27 — Fred Cameron, champion Canadien, qui disputa tout récemment le championnat du monde à Québec, 27. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la ligue junior sera réorganisée cette année. Une assemblée des promoteurs est convoquée pour le 28 courant.

Le club National et St-Roch promettent leur concours le plus dévoué et d'ici à quelques jours nous serons peut-être en mesure d'annoncer qu'une

Il va sans dire que toute autre de-

LE VEUT ETRE

CORPS DIRIGEANT

part que cet acte aura pour effet de mettre à la raison les perturbateurs de l'autorité d'ôment constituée dans le domaine du jeu de crosse à Québec.

—♦—

ASSOCIATION CANADIENNE

ASSOCIATION CANADIENNE
DE NATATION SONGE A OR-
GANISER DES GROUPES PRO-
VINCIAUX.

Québec, 27. — Le président Napo-
léon Belleau, de la ligue intermédio-
aire, a convoqué l'assemblée annuelle

Assemblée annuelle de l'Association Canadienne de Natation aura lieu samedi prochain à l'hôtel Windsor. L'attention des officiers est de faire un véritable corps dirigeant de l'Association en organisant des corps prochains, qui doivent être prêts pour samedi prochain à la M. A. A. A. M. Belleau est très optimiste quant à la saison prochaine et ne croit pas tel qu'il a été annoncé que certains clubs se retireront de la ligue.

SONT AU RIENDEA.

MM. Théodore Biledeau, St-Joseph de Lévis; Gaston Allard, Sorel; F. Blanchard, St-Carille; Alfred...

du couronnement.

LES PROJETS DE JOHNSON

Chicago, 27. — Jack Johnson est venu aujourd'hui de Californie.

assisterait au couronnement du roi
Angleterre, je y resterais quelque temps
V. et a-t-il déclaré. Après
je me rendrai au concours hippique
Dublin, puis je me rendrai de
Paris pour y arranger une con-

	G.	P.	Pours.
Alphie	10	2	833
Port	10	5	685
York	10	4	736
WTC	6	4	400
Is	4	6	400
Is	4	6	400
Is	4	8	333
Is	8	10	231

LISEZ A LA 2ème PAGE

Les détails importants concernant le

GRAND CONCOURS
des
Commis-Marchands
de
L'Union du Commerce

A NOS ABONNES

Comme la saison des déménagements bat son plein, nous demandons à nos abonnés de nous faire parvenir leurs nouvelles adresses afin que la distribution du "Canada" se fasse d'une manière régulière.

Ceux qui ne reçoivent pas le "Canada" régulièrement sont priés de nous avertir de la chose au plus tôt.

Ceux qui ne sont pas encore abonnés au "Canada" sont priés de passer à nos bureaux, No 75 rue St-Jacques.

BILLET DU MATIN

Nous entrons dans la période bruyante et poussiéreuse des déménagements.

D'aucuns vous diront sans doute leur ennui de partir vers le logis, inconnu, le regret des coins délaissés, la trame factice et superficielle des souvenirs qui nous tirent en arrière, tout ce que la tradition et le temps ankylosent en nous d'habitudes et de goûts.

Moi, je suis au contraire avide de changement, et je trouve au déménagement, malgré le cortège barloqué qu'il traîne avec lui, une sorte de poésie. On a l'air de s'en aller vers un coin de terre inexploré, de découvrir autre chose, de pénétrer en un lieu plein de surprises inattendues, et ce renouvellement du décor, quelque modeste qu'il soit, prête à l'incessante comédie en laquelle nous nous agitions tous, — farce ou drame, — comme un regain de vie.

C'est l'arrangement autre des meubles et des tentures, une combinaison différente qui donne au groupe des gravures et des portraits un aspect inattendu; on circule parmi des choses qui n'ont plus l'air d'être les mêmes; le cadre des fenêtres a changé de paysage; et ce sont des cris nouveaux qui montent de la rue.

Déménager, c'est revivre un peu; puisque la vie c'est le changement! Et ne vaut-il pas la peine d'égayer quelques meubles et de fêter quelques vases pour en arriver là?

Et puis il y a le point de vue du logis! L'imaginez que les murs, qui ont des oreilles, se fatiguent à la longue d'entendre toujours les mêmes bruits de pas, les mêmes voix; que les portes se lassent de s'entreouvrir toujours aux mêmes personnes; que les parquets se fatiguent de sentir à la même place la pesée lourde et monotone des vieux meubles. J'ai revu hier, le logis que je viens de quitter! Il était encore vide, et semblait comme respirer d'aise, d'être enfin délivré de la présence encombrante des choses. Le parquet baillait au soleil par toutes ses fentes, et chaque petit coin, même ceux habités à l'ombre et qui bloquaient jadis une commode ou un fauteuil, pouvait maintenant s'offrir à la brise et briller à la lumière. La maison toute entière souriait de repos et de satisfaction.

Et cette impression passe en moi! Que de meubles encombrants à ne pouvoir déménager de la mémoire; que de souvenirs poudrés et usés à ne pouvoir cependant jeter au rancart! La mémoire est un logis d'où l'on ne s'échappe jamais, et où s'enfasse la perte d'années, tout ce que nous apporte la vie. J'y retrouve le vieux sofa défoncé, où viennent dans un creux familial s'allonger mes ennemis; la table de travail dont mes maudits ont usé le tapis, et où je m'assois si souvent pour étudier, sous la couronne austère de la lampe, les subtils problèmes de la vie; le grand fauteuil où la lassitude m'enfonçait parfois; quelques bonheurs décorés, miniatures à l'émail effrité; une remonte bizarre d'objets disparates, sans style et sans ordre!

Et j'envie alors le calme de ce logis, que je revois tranquille et nu, et qui connaîtra pour quelques jours encore la paix et l'immobilité des choses.

GRAINDORGE

CHAMPAGNE

En France et en Angleterre, où la qualité détermine le prix, le champagne POMERY a toujours obtenu le plus haut prix

LAW YOUNG & CIE, MONTREAL

Comédie de haut genre en trois actes par Brieux.

Collaboration de tous les Artistes du théâtre pour la

Grande Soirée de Gala

La Clef du Succès

pour le concours est

Le Coupon du Billet de Théâtre

Chaque Coupon des Billets du Théâtre National Français de la

SOIREE DE GALA

Donnée au bénéfice des Commis-Marchands de l'Union du Commerce

CE SOIR

Aura une Valeur d'un certain nombre de Votes

N'en laissez pas perdre un. Parlez à vos amis. Retenez vos places.

Le grand concours du journal "Le Canada" est ouvert pour tous. Souvenez-vous des

3 Superbes Prix

Un peu de peine. Une collaboration intelligente vous fera atteindre le but.

GRAND CONCOURS
du "Canada"Commis-Marchands
DE
L'Union du CommerceCoupon No
2390
votes

\$175.00

EN PRIX

NOTA. — Les votes ne seront valables qu'accompagnés du coupon de billet d'une des représentations données au bénéfice des Commis-Marchands de l'Union du Commerce, le 26 et 28 avril au National Français.

TERRIBLE ACCIDENT
D'AUTOMOBILE

Mort de Mme Coulson. — M. Rosenthal à l'hôpital.

Hier matin, vers deux heures, un terrible accident d'automobile a eu lieu sur l'Avenue du Parc, près de la rue Mont-Royal.

Une automobile conduite par son propriétaire, M. Coulson, et dans laquelle se trouvait Mme Coulson et M. Rosenthal, descendant l'Avenue du Parc à une grande vitesse quand elle vint buter contre un tas de pierres et alla ensuite s'écraser contre un poteau en fer.

Les trois occupants furent lancés en l'air. M. Coulson tomba sur les pieds, ne s'étant fait aucun mal, mais Mme Coulson et M. Rosenthal, qui se trouvaient dans l'habitacle, furent grièvement blessés.

Tous deux ont été transportés à l'hôpital Royal Victoria, où ils ont été admis d'urgence. Madame Coulson était âgée de 27 ans. Sans avoir repris connaissance, elle a expiré hier au soir à 8 heures.

M. Rosenthal, moins dangereusement blessé, pourra quitter l'hôpital dans quelques jours.

NOUVELLES RUES
A PAVER

L'échevin Brodeur demande que les rues St-André et St-Timothée soient pavées.

L'échevin Brodeur, a écrit aujourd'hui aux commissaires pour leur demander d'ajouter aux rues qui doivent être pavées cette année les rues suivantes :

La rue St-Timothée, de la rue Craig à la rue de Montigny.
La rue St-André, de la rue Dorchester à la rue St-Catherine.

LE CONSEIL
APPROUVE LE COMPTE

LE COMPTE DES DEPENSES DE LA DELEGATION MUNICIPALE A QUEBEC, AU MONTANT DE \$2,700, EST APPROUVE PAR LE CONSEIL.

Le compte des dépenses des délégations municipales envoyées à Québec pour la discussion du bill des tramways est revenu devant le conseil hier après-midi, ce compte, qui s'élevait à \$2,700, avait sans doute perdu beaucoup de son intérêt, car il n'a donné lieu à aucune discussion violente et le conseil l'a rapidement expédié.

L'échevin Maréchal demande si les avocats ont fait un rapport approuvant ces dépenses et sur la réponse négative de l'échevin L. A. Lapointe, il s'inscrit comme dissident. L'échevin Brodeur suit le même exemple. Mais on demande le vote et par 20 voix contre 5, le rapport est adopté.

Ont voté contre : les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Lamoureux, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Monahan, Tétréau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Maréchal, Bastien, Emard, Lussier, McMahon, 20.

Ont voté pour : les échevins Ward, Carter, Prud'homme, Brodeur, Lussier, 5.

Mme U. H. DANDURAND VA MIEUX

Nous apprenons avec plaisir que Mme U. H. Dandurand, femme du sympathique échevin du quartier St-Joseph, qui était très gravement malade depuis vendredi, est aujourd'hui hors de danger.

Mme Dandurand avait contracté une pneumonie.

L'ASSOCIATION LIBERALE

Une assemblée de l'Association libérale de la division St-Marie sera tenue ce soir à la salle Chagnon, coin Panet et Ontario à 7 heures du soir. Plusieurs orateurs importants y prendront la parole.

LES TRAVAUX DE PAVAGE

LE CONSEIL DECIDE QUE LES PROPRIETAIRES DONT LES RUES DEVONT ETRE PAVEES, SOIENT AVERTIS PAR LA VOIE DES JOURNAUX. S'ILS S'OPPOSENT A CES PAVAGES, ILS DEVONT EN AVISER LA VILLE DANS LES 8 JOURS.

Le rapport des Commissaires déterminant les rues à être pavées et prévoyant une dépense de \$889,000, a été adopté par 22 voix contre 6.

Le conseil municipal s'est réuni hier après-midi, en assemblée spéciale pour discuter et régler définitivement la question des pavages, ainsi que le compte des dépenses des délégations municipales envoyées à Québec lors de la présentation du bill de Montréal à la chambre provinciale.

La question des pavages fut abordée la première et l'échevin Clément appuyé par l'échevin L. A. Lapointe, proposait une motion qui suscita, par la suite, une longue et très vive discussion :

Voici les termes de cette motion qui, vers la fin de la séance, ainsi que nous le disons plus loin, fut considérablement allongée :

"Qu'il soit :

"RESOLU : que lorsque la Cité décidera et ordonnera de paver aux frais des propriétaires, en matière de pavages, en tout ou en partie, une rue ou voie publique dans la Cité, un avis public soit publié dans deux journaux quotidiens français et anglais de la Cité, indiquant les rues ou parties de rues que ladite Cité se propose de paver, et avertissant les propriétaires intéressés que la Ville procédera, conformément aux dispositions de la loi, à l'exécution de ces pavages, à moins que dans un délai de 8 jours à compter de la date de la publication de l'avis, la majorité en nombre et en valeur des propriétaires riverains sur toute telle rue ou partie de rue n'ait signifié, par écrit, au Greffier de la Cité, son opposition à l'exécution des dits travaux."

L'échevin Roux déclara que la motion de l'échevin Clément était contraire à la loi et veut savoir si le conseil a l'autorité voulue pour voter sur cette motion.

L'échevin L. A. Lapointe s'efforça de démontrer qu'il n'y a rien de contraire à la loi dans la motion qui vient d'être soumise au conseil et qu'en tous cas, celle-ci ne pouvait être considérée comme équivalente à un amendement.

L'échevin Tétréau protesta vivement contre l'amendement Clément et accusa ce dernier d'avoir tourné casaque contre cette fameuse question des pavages.

"Les propriétaires, dit-il, sont tous contre la loi des pavages et ils l'ont bien montré lors de l'élection du quartier Lafontaine dernièrement, en refusant leurs suffrages à M. Dubeau. Je déclare qu'en votant pour la motion Clément, c'est accepter la loi."

L'échevin Clément se défend d'avoir changé d'opinion, pendant que le maire déclare que, d'après lui, la motion ne se trouve nullement en opposition avec la loi.

L'échevin Dandurand est d'avis que le conseil ne doit pas risquer de perdre ou de compromettre cette saison et qu'il a le devoir de voter la motion Clément qui arrive juste à point.

L'échevin Lavallée déclare qu'il peut voter pour la motion Clément sans pour cela renier ses engagements ni se trouver en opposition avec ses déclarations antérieures. Il qualifie la proposition de M. Clément de démocratique et affirme qu'elle fait l'affaire des propriétaires, puisque ceux-ci restent libres d'accepter ou de repousser les pavages qui leur seront proposés.

L'échevin L. A. Lapointe reproche à l'échevin Tétréau de se faire le porte-parole de tous les propriétaires de Montréal, alors qu'il n'a reçu d'eux aucun mandat.

L'échevin Garneau se lève pour déclarer que la loi sur les pavages est souverainement injuste, mais il annonce son intention de voter pour le rapport des commissaires — quoique adversaire résolu de la loi — dans le but de servir les intérêts de la ville qui souffrirait grandement si ses pavages étaient retardés plus longtemps.

Il estime donc que le conseil devrait voter le rapport tout en prenant ses dispositions pour faire modifier la loi l'année prochaine.

L'échevin McMahon sur un ton dithyrambique et avec des gestes violents attaque vivement la loi et le rapport des commissaires et déclare qu'il votera contre.

L'échevin Gauvin, répondant aux échevins Tétréau et Garneau, déclare qu'il est à côté de leurs quartiers et qu'il n'a jamais rencontré dans son quartier un seul propriétaire qui soit l'adversaire de la loi, bien au contraire.

L'échevin Monahan attaque, lui aussi, vivement la loi et demande que le conseil fasse tout en son pouvoir pour la faire modifier.

Le commissaire Wanklyn prend la parole et fait un tableau plutôt triste de la situation à Montréal qu'il compare aux grandes villes de l'Ouest et à Toronto. Il termine en faisant appel au bon sens des échevins et leur demande de ne rien faire qui soit de nature à retarder le commencement des travaux.

L'échevin Larivière tient, avant de voter, à déclarer qu'il trouve la nouvelle loi profondément injuste et qu'il ne peut même pas voter pour la motion Clément sans manquer à son devoir.

L'échevin Lussier se montre plus philosophe en disant qu'il faut toujours bien finir par payer. Donc que ce soit par ce moyen ou par une augmentation de taxe, il faut en arriver à M. Lussier se console en pensant que l'intérêt général de la ville le demande.

L'échevin Leclaire se déclare partisan résolu de la nouvelle loi, qu'il trouve équitable, car les électeurs auront le droit de se prononcer. Il conjure le conseil de voter la motion et de ne pas retarder les travaux qui doivent être faits cette année par une opposition systématique inutile.

L'échevin Lamoureux n'est pas du même avis, tant s'en faut, il est d'avis que la loi est injuste et que le conseil ne doit pas l'approuver.

L'échevin Maréchal considère aussi que la loi est injuste, mais qu'il se

croit tenu de voter pour la motion afin de ne pas retarder les travaux.

Enfin l'échevin Deguire clôt la série des discours en disant que les contribuables seront mieux traités traités sous le régime de la nouvelle loi que sous celui de l'ancien système.

Le maire ordonne le vote sur la motion Clément, dont il donne lecture, mais on s'aperçoit que cette motion a été considérablement allongée et que le paragraphe suivant y a été ajouté :

"Cette majorité se calculera par le nombre de pieds linéaires de terrain que chaque propriétaire possède et de qui l'on long la rue ou partie de rue ou tels pavages doivent être faits."

"Le tout, sans préjudice des droits que la ville détient, en vertu des dispositions de la loi 1, Georges V (2e session) chap. 60, article 25."

Plusieurs échevins protestent contre cette addition qui constitue une nouvelle motion. Les deux parties sont soumises ensemble au vote et sont adoptées par 21 voix contre 8.

Ont voté pour : les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, Ward, Carter, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Garneau, Monahan, Clément, Létourneau, Turcot, Maréchal, Bastien, Emard, Lussier, Drummond, Lavallée, 21.

Ont voté contre : les échevins : O'Connell, Lamoureux, Roux, Brodeur, Tétréau, Mayrand, Larivière, McMahon, 8.

Après ce vote, le rapport des commissaires déterminant les rues qui, dans chaque quartier, doivent être pavées et fixant les dépenses pour cette année à \$889,000 environ, est soumis au conseil qui en aborde immédiatement la discussion laquelle est de courte durée.

L'échevin Lavallée propose qu'un changement soit fait pour la rue Beaudry, qui au lieu d'être pavée à partir de la rue St-Catherine jusqu'à la rue Robin soit pavée à partir de St-Catherine jusqu'à de Montigny et ensuite à partir de la rue de Montigny jusqu'à Robin.

L'échevin L. A. Lapointe et Brodeur protestent contre la prétention de l'échevin Lavallée et disent que si tous les échevins font la même chose on démolira tout le programme des travaux.

On vote sur l'ensemble et par 22 voix contre 6 le rapport des commissaires est adopté.

Ont voté pour : les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, Ward, Carter, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Brodeur, Garneau, Tétréau, Clément, Létourneau, Turcot, Maréchal, Bastien, Emard, Lussier, Deguire, Drummond, Lavallée, 22.

Ont voté contre : les échevins, O'Connell, Lamoureux, Roux, Monahan, Mayrand, McMahon, 6.

PENIBLE
ACCIDENT

PETITE FILLE ECRASEE PAR UN TRAMWAY.

La rue St-Jacques, près Chatham a été le théâtre d'un atroce accident, hier au soir, vers 7 heures.

La petite Pearl Duffy, demeurant au No. 1013 St-Jacques, âgée de 3 ans, s'amusa avec d'autres petites filles de son âge devant la porte de sa maison, quand pour une raison quelconque, elle traversa la rue juste au moment où un tramway du circuit St-Denis arrivait à une bonne vitesse, il fut impossible au wattman de pouvoir arrêter la lourde voiture en temps. La petite fille passant sous le fillet, fut atrocement broyée sous la roue d'avant de la voiture.

Le petit cadavre a été envoyé à la morgue; il y aura enquête du Coroner.

LE TARIF DU TELEPHONE

Le comité spécial présidé par l'échevin Carter et chargé d'étudier la question de l'uniformité des tarifs de téléphone, invite les habitants de Montréal qui auraient des plaintes à faire à ce sujet de s'adresser à M. R. Bauset, secrétaire du comité.

LA CONFERENCE DU BARREAU

Les membres du Barreau qui n'ont pas encore répondu à l'invitation du Conseil, pour la conférence du 29 courant, sont priés de le faire au plus tôt.

Par ordre, JULES DEMARIS, Secrétaire.

COMMISSION DES LICENCES

La Commission des Licences a siégé hier après-midi, sous la présidence de M. Weir, MM. Bazin et Lancelot présentaient.

Le permis de changer de local a été accordé à M. S. Abrahamson, du Carabé Chabouille au No. 131 rue Com-mune.

Le transfert demandé par M. Berthelot est encore revenu sur les tapis; les objections pleuvent encore dans cette cause. La commission, Mme Brodeur, devra régler au préalable la question pendante avec ses créanciers, avant que les Commissaires ne puissent prendre en considération la demande de transfert.

Meubles, Tapis

Et Garnitures de Maison à des Prix Raisonables

Chez F. LAPOINTE

625 Ste-Catherine Est, angle Montclair. J. A. MAROIS, Gérant.

21-1-Dx



DEBARRASSEZ-VOUS DE VOS
Coquerelles, Punaises, Mites
ET AUTRES INSECTES

En faisant usage du célèbre

INSECTICIDE

SAPHO

C'est une préparation hygiénique et désinfectante.

CETTE PREPARATION SE VEND
25c canistre d'un demi-gallon.
50c canistre d'une pinte.
\$1.50 canistre d'un demi-gallon.
\$3.00 canistre d'un gallon.

En vente chez les Pharmaciens et Epiciers.

THE SAPHO MFG. CO

506 Rue Duluth

TELEPHONE EST 3179

17-24-26-28-D

UNE
CONFLAGRATION

UNE GRANDE MAISON DE RAP-
PORTS REDUITE EN CENDRE,
BOULEVARD ST-JOSEPH. —
PERTES DE \$120,000.

Vers une heure et demie, ce matin, le feu s'est déclaré dans une maison de rapports, boulevard St-Joseph. La bâtisse qui appartenait à M. F. X. Clavette, était à six étages et comprenait vingt-deux logements. C'est une perte totale.

Le feu a pris naissance dans la cave de l'édifice et en quelques minutes tout l'édifice n'était qu'un immense brasier. Heureusement la brigade des pompiers, toute la division de Montréal, accourut sans tarder. Les nombreuses familles qui demeuraient dans la bâtisse incendiée ont dû s'échapper en costume rudimentaire. Il s'est opéré un grand nombre de sauvetages étonnants.

Il est heureux que l'on n'ait pas enregistré d'accidents de personnes, car vu le nombre de familles qui habitaient l'édifice on aurait pu avoir affaire à une véritable catastrophe.

Les personnes qui ont souffert le plus de dommages, sont le Dr Médéric Masson, Mme O. Marin et M. John Kennedy dont tout le mobilier a été détruit.

La première alarme a été donnée par le constable Alf. McKay. La cage de l'ascenseur a servi de cheminée au feu qui avait déjà atteint le sixième étage. Au moment où nous allons sous presse l'incendie n'est pas encore sous contrôle et les pompiers sont encore sur les lieux.

TOUJOURS LE FEU

Au moment où nous imprimons le journal, une seconde alarme vient de sonner pour un incendie appelant les pompiers aux environs des rues Aqueduc et Overdale.

La bâtisse de la compagnie du Bell Téléphone, en haut de la rue St-Antoine, est en feu, mais l'heure tardive à laquelle le feu s'est déclaré, nous ne pouvons publier aucun détail.

ATTENTAT
CRIMINEL

Le palais vice-royal détruit par un incendie allumé par un anarchiste.

Hong Kong, 28. — Le Yamen, résidence officielle du vice-roi de Canton, a été incendié hier soir. Le vice-roi est parvenu à s'échapper. Plusieurs personnes ont été tuées et des arrestations ont été faites. L'incendie a été allumé par des anarchistes.

Canton, 28. — Une révolte s'est élevée à Canton hier soir. Ce sont les révolutionnaires qui ont mis le feu à la résidence vice-royale.

LES VUES ANIMEES

On demandera au conseil de ville d'obliger de les donner à la lumière.

A la suggestion de la société de protection des enfants, il est entendu que le comité de législation du Conseil de Ville considérera la question de forcer les propriétaires de théâtres de vues animées ou autres, à installer un système d'illumination durant les représentations, de manière à permettre de voir dans l'importance quel endroit de la salle, ceux qui assistent aux représentations.

On avait déjà travaillé dans ce sens, il y a quelque temps, mais, comme tous les théâtres auraient été obligés de fermer leur porte, on en était resté là.

Maintenant qu'on a découvert un moyen de donner les vues avec autant de succès, la salle éclairée, on va pousser ce mouvement.

DECES

FOREST. — En cette ville le 25 octobre, à l'âge de 25 ans 8 mois est décédé Eveline Raymond, épouse de Joseph Z. Forest.

Le service funèbre aura lieu Vendredi le 28 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 316 rue Beaudry à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans aucune invitation.

OU LUNONER ?

Café Krausmann, 30 RUE ST-JACQUES

Mièges en fôte et en bouteille, Wüster, Holbein, Pilsner et Krimbacher. Lunch de 12 à 3 hrs. p.m., à la carte jusqu'à 4 p.m. SOUPERS SUR LE PAVÉ. CE JUSQU'A MINUIT.

Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs.

HOTEL ARBOUR

LETORNEAU & DESORNIERS, Prop. Liqueurs et Cigares de 1er choix. 183 et 187 Boulevard Saint-Laurent. TEL. Bell Est. 4510 Montréal. 03-a-D.

GENDREAU & GENDREAU

Chirurgiens-Dentistes

117 ST-DENIS, OTIN DORCHESTER. TEL. Bell Est 2918.

Dr J.B. A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

Dr J. E. BOIVIN

DENTISTE

A transporté ses bureaux

101 St-Denis, Tél. Est 2418

Dr. E. LATREILLE

Diplômé de la Faculté de Paris.

Maladies du cœur, des poumons, du tube digestif, du système nerveux.

Tous les jours de 2 à 5 et de 7 à 9.

Est 3973. 500 St-Denis.

235-4-M-7-D.

UNE OCTAGENAIRE SE
FRACTURE LA HANCHE

En descendant d'un tramway, une dame Eliza Walker âgée de 82 ans et demeurant, 57 McGill College, s'est fracturée la hanche sur la